



## Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 7, n°1 | Avril 2016

Analyse institutionnelle des paiements pour services environnementaux

---

Collectif, 2016, *Qu'est-ce que le développement durable pour les architectes ?* Paris, Archibooks et Sautereau Éditeur

Marie-Claude Plourde

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11262>

DOI : [10.4000/developpementdurable.11262](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.11262)

ISSN : 1772-9971

### Éditeur

Association DD&T

### Référence électronique

Marie-Claude Plourde, « Collectif, 2016, *Qu'est-ce que le développement durable pour les architectes ?* Paris, Archibooks et Sautereau Éditeur », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 7, n°1 | Avril 2016, mis en ligne le 11 avril 2016, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11262> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.11262>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.



*Développement Durable et Territoires* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

---

# Collectif, 2016, *Qu'est-ce que le développement durable pour les architectes ?* Paris, Archibooks et Sautereau Éditeur

Marie-Claude Plourde

---



- 1 Une étude de 2010 diffusée par le Pike Research<sup>1</sup> nous informe que les « bâtiments sont responsables de 49 % de la consommation mondiale en énergie, et de 47 % des émissions de gaz à effet de serre » (p. 5). Un tel constat place nécessairement au cœur de nos préoccupations

environnementales nos modes de construction, mais aussi nos modes de vie et de consommation en général. Par conséquent, l'architecte d'aujourd'hui occupe une position cruciale face aux changements climatiques. Son rôle est d'imaginer des espaces pour accueillir toutes activités humaines ; une démarche architecturale ne mène pas qu'à un objet construit, une architecture incite ses usagers à l'adoption de comportements et d'habitudes de vie. Il convient donc de s'intéresser à la manière dont se traduisent les impératifs de développement durable – intégrant les sphères sociale, économique et environnementale – liés aux enjeux climatiques dans le monde de l'architecture.

- 2 Dans la foulée de la 21<sup>e</sup> conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies s'étant tenue à Paris (COP21), Marc Sautereau, un éditeur du milieu de l'architecture, a saisi cette occasion pour interroger des acteurs de premier rang de la construction sur leur vision du développement durable, les architectes eux-mêmes. Ainsi, une cinquantaine de réponses de professionnels du domaine, en provenance de partout dans le monde et/ou ayant matérialisé des projets en dehors de leur territoire, composent ce recueil original.
- 3 À travers ces essais, aux rendus aussi diversifiés que de personnalités interrogées, plusieurs thèmes émergent. Tous ces architectes n'ont pas nécessairement les mêmes priorités – résilience, matériaux, climat, culture, intégration urbaine, méthode de conception et collaboration, usagers – mais, indéniablement, leurs visions d'une « architecture durable »<sup>2</sup> convergent et, sur certains points, s'entrecroisent. Nous vous présentons ci-dessous les thèmes principaux du recueil rassemblés sous trois grands axes : adaptabilité au contexte physique, rapport entre culture et architecture, et danger idéologique.
- 4 La prise en compte d'un « *développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » (CMED, 1987) par le domaine de l'architecture, comprend un nombre considérable de paramètres. Néanmoins, nous avons ciblé la notion d'adaptabilité comme étant transversale aux contributions du recueil. Prime abord, Anthony Bechu, en nous sommant de « *construire le présent à partir du futur* » (p. 5), nous invite à lutter contre l'obsolescence en pensant résilience et réversibilité dans nos modes constructifs, cela, en investissant nos concepts de potentialités. Consciente de l'importance de la ville dans notre contexte de vie de demain et des questions de mobilités<sup>3</sup>, Anne Démians surenchérit en proposant d'anticiper les développements urbains, car ville et architecture sont des éléments interdépendants. Nous ne pouvons évidemment pas prédire l'avenir, mais Tank architectes nous oriente sur ce point en énonçant très judicieusement que nos besoins fondamentaux, eux, changent très peu. Pour exemple, Christian de Portzamparc nous offre un procédé constructif tout simple favorisant les potentialités : en évitant de dessiner un bâtiment avec des murs porteurs en son intérieur, ses espaces seront automatiquement flexibles et facilement recyclables.
- 5 Adaptabilité se traduit aussi par de grands principes directeurs de conception. De manière unanime, les contributeurs de cet ouvrage avancent que construire selon les principes du bioclimatisme est fondamental. Dans les termes de l'Atelier 9.81, le développement durable ne réside pas dans la technologie mais bien dans la simplification de l'approche conceptuelle. Art and Build Architect vont, eux, jusqu'à proposer le biomimétisme comme nouvelle façon de réfléchir la construction. Les conditions d'ensoleillement oui, mais les matériaux que nous utilisons pour construire

sont aussi d'une importance cruciale. Bechu vante les qualités du bois alors que Tank, plus simplement, prône l'usage de matières locales car leur usage diminue les émissions d'énergie grise. C'est-à-dire que, par exemple, au Canada nous construirons en pin alors qu'en Asie le bambou sera privilégié, dans certaines régions de la Grande-Bretagne la pierre calcaire sera à l'honneur alors qu'au Moyen-Orient nous construirons en argile. Tank surenchérit cette position de manière très poétique en spécifiant que la matière locale incarne l'esprit du lieu ; autrement dit, cela permet de rester fidèle à la culture du contexte d'intervention. Enfin, Alexandre Chemetoff nous rappelle une mise en garde de Dennis Meadows<sup>4</sup> en soulignant que l'existant – les infrastructures déjà en place – est lui aussi une ressource et qu'il ne faut pas faire table rase dans nos actes de réaménagement.

- 6 L'autre thème récurrent du recueil concerne l'humain. En première instance, nous construisons afin de protéger l'homme des éléments hostiles de la nature ; l'homme ainsi est au cœur du concept d'architecture (Manuelle Gautrand, Métra+Associés). De même, l'humain est au centre du concept de développement durable car, d'une part, les conditions climatiques sont issues de causes anthropiques (GIEC, 2013) et, d'autre part, car le développement durable vise l'adoption de nouveaux comportements afin de protéger l'homme des conséquences météorologiques liées au changement climatique. Nous cherchons à nous sauver de ce que nous avons nous-mêmes provoqué.
- 7 Afin d'éviter de répondre architecturalement aux enjeux des changements climatiques par un nouveau paradoxe, il émerge des contributions de cet ouvrage que nous devons éviter de construire seulement en considération des besoins de l'homme ou, à l'opposé, en focalisant uniquement sur la construction d'habitations énergétiquement performantes. Atelier 2/3/4 souligne que la durabilité c'est l'interdépendance entre symbolique et fonctionnalisme, et que durabilité est synonyme d'un juste dosage des éléments. Il ne faut donc pas seulement s'attarder à la durabilité d'un matériau ou d'un principe constructif, nous devons plutôt nous assurer de l'emploi durable d'une architecture. Autrement dit, l'acte de concevoir un bâtiment est fondamentalement lié au contexte d'implantation, aux croyances et aux habitudes de vie d'un milieu ; ce que Alain Sarfati résume par l'expression « une démarche, une culture » (p. 15) ! Pour qu'une architecture soit acceptée et appropriée par ses usagers, un équilibre entre performance énergétique et esthétique s'impose<sup>5</sup>.
- 8 Dans cette continuité et de manière à aborder notre troisième thématique, il devient donc primordial de promouvoir cet équilibre entre social et performance. En effet, de nombreux auteurs ont observé une propension à lier développement durable avec performance énergétique d'un bâtiment. Atelier 2/3/4 exemplifie le danger qui guette une telle tendance : « *on met beaucoup en avant la faible consommation, voire l'absence ou mieux la restitution énergétique, comme objectif du développement durable. Il s'ensuit des compositions d'enveloppes épaisses et sophistiquées [et] l'ajout de matériel* » (p. 49), ce qui finalement contrevient au principe de bioclimatisme et de limitation des ressources. De plus, Métra+Associés nous conseille d'être vigilants à ne pas réduire développement durable et architecture durable à des normes référentielles et mesurables telles que LEED ou BREEAM<sup>6</sup> par exemple, Sarfati ajoute que l'architecture doit être universelle dans sa démarche mais non dans sa forme.
- 9 En d'autres mots, ce qui émerge des propos, est qu'il ne faut surtout pas normaliser le développement durable et en faire notre unique référence dans nos démarches de construction. Ce que Bechu explique clairement en nous (architectes) priant de ne pas

faire du développement durable une idéologie comme l'a été le Modernisme en son temps, il ne faut pas considérer le développement durable comme une solution universelle à tous nos problèmes « *au risque d'en dénaturer ses principes fondamentaux et de continuer nos erreurs passées* » (p. 15). Nous devons entrevoir les piliers du développement durable comme des guides à nos processus conceptuels. Un sage plaidoyer qui nous mène, cependant, à souligner l'absence des questions économiques dans l'ouvrage.

- 10 En conclusion, le recueil se présente comme un phare – une lueur d'espoir – face à la montée préoccupante de la globalisation, touchant évidemment l'architecture. À cet effet, nous n'avons qu'à penser à des développements urbains, tels que Dubaï, ou à la construction de gratte-ciel sans lien culturel, telle la tour Agbar de Jean Nouvel à Barcelone. Effectivement, cet ouvrage collectif nous démontre que les préceptes de « l'art de construire » sont encore présents et, donc, enseignés. De fait, leur réintégration dans les processus de conceptualisation architecturale comme étant « la » manière de faire nous semble une voie accessible : car, son attachement aux principes bioclimatiques s'inscrit dans une lutte aux changements climatiques, alors que son attachement au contexte permet de s'affranchir de la globalisation. Ce qui en fait une lecture inspirante et fédératrice pour les architectes, dont émerge un constat décrivant les tendances normalisantes : n'y a certes pas qu'une façon de définir une architecture durable et toutes se valent.
- 11 Pour terminer, nous retenons de ce recueil que les changements climatiques appellent la prise d'actions concrètes et diversifiées, mais pas à n'importe quel prix : ces actions doivent reposer sur une dialectique entre culture, appropriation, performance et durabilité. Le dernier numéro de la revue officielle de l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ), *Esquisses* (2016), a pour intitulé « L'urgence d'agir », alors que Sarfati dit que : « *l'urgence justifie parfois la vitesse et la recherche de solutions provisoires mais l'urgence ne peut en aucun cas, justifier l'entrée dans un cercle infernal car l'éphémère, le jetable, sont des réponses précaires qui, si elles rentrent dans le registre de l'architecture, ne sont pas la règle et ne doivent pas le devenir* » (p. 15).
- 12 Devant ces propositions antinomiques, nous invitons plus simplement la communauté architecturale au dialogue, ce recueil en est un bon premier pas.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Colomb V., 2013, « Désolé, plus de béton ! Adaptation de l'architecture à la limitation des ressources » in V. Lehann et B. Motulsky (dir.), *Communication et grands projets, les nouveaux défis*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 135-149.

Commission mondiale de l'environnement et du développement (CMED), 1987, *Notre avenir à tous*, Québec, Éditions du Fleuve.

GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat), 2007 (dernière mise à jour 4 novembre 2013), *Contribution of Working Groups I, II and III to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Geneva : IPCC, URL : <http://www.ipcc.ch/>

Ordre des architectes du Québec (OAQ), 2016, Changements climatiques. L'urgence d'agir, *Esquisses*, 27(1).

## NOTES

1. Le Pike Research est un organisme de consultation s'intéressant au marché des technologies propres. De manière générale, leurs services consistent en des analyses et en l'exploration des tendances du marché des technologies propres afin d'éclairer le public sur les industries de ce secteur. Pour plus d'information visitez : <http://www.navigantresearch.com/>.
  2. Cette expression est née de la contraction des termes « architecture » et « développement durable ». En d'autres mots, nous entendons que c'est une construction conçue en fonction de ses responsabilités environnementale, sociale et économique.
  3. En effet, le transport est lui aussi au cœur des questions environnementales car étant dépendant des énergies fossiles. Par conséquent, la planification urbaine liée à la mobilité et aux transports, en vue de répondre aux enjeux des changements climatiques, est primordiale. La planification urbaine peut notamment favoriser la réduction du besoin d'une voiture personnelle et l'accessibilité au transport collectif.
  4. Dennis Meadows est physicien et professeur de l'Université du New Hampshire de même que l'auteur du célèbre rapport Meadows. Dans une conférence sur l'avenir des villes, Meadows souligne la nécessité de pérennité et de résistance des constructions « avec comme priorité l'adaptation/recyclage de la ville plutôt que la construction neuve, même vertueuse en termes d'énergies » (1972, cité dans Colomb, 2013, p. 138).
  5. Par le fait même, nous luttons contre l'obsolescence décriée par Anthony Bechu (p. 5).
  6. Système d'évaluation américain *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED) et organisme privé britannique de recherche en bâtiment *Building Research Establishment in Environmental Assessment Method* (BREEAM).
- 

## AUTEUR

### MARIE-CLAUDE PLOURDE

Marie-Claude Plourde est doctorante en communication à l'UQAM, Université du Québec à Montréal, diplômée en architecture de l'Université de Montréal et en environnement de l'Université de Sherbrooke. Ses recherches portent sur les processus de travail collaboratif permettant l'adoption de meilleures pratiques écologiques dans le domaine de l'architecture.